

Vistogard

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Vistogard 10 g, granulés en sachet

Substance active

Uridine Triacetate

Laboratoire

BTG International Inc US

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

[Titulaire \(s\)](#)

[Critères d'octroi](#)

[Indications](#)

[Code\(s\) CIP](#)

[Documents de référence](#)

[Lire aussi](#)

[Autres informations](#)

[Données d'inclusion](#)

[Résumé de rapport de synthèse périodique](#)

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Vistogard 10 g, granulés en sachet

[Critères d'octroi](#)

- Intoxication au 5 FU et à la capécitabine

[Autres informations](#)

- Posologie
 - Adulte : 1 sachet (10 g) toutes les 6 heures pour un total de 20 doses
 - Pédiatrie : 6.2 g/m² toutes les 6 heures pour un total de 20 doses
- Vistogard doit être administré au plus tard 96 heures après l'intoxication. Aucune donnée sur une administration au-delà des 96h n'est disponible.
- Commande en urgence : SERB Tel/contact 24h/24 et 7j/701 73 03 20 00.

↓ RCP Etats-Unis (version 10/2023)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié